

- **Création d'1 poste de Technicien à temps complet, à compter du 18 février 2020**

Avancements de grade

Le tableau annuel des avancements de grade pour l'année 2020 a été établi et soumis à l'avis de la Commission Administrative Paritaire des 12 et 15 novembre 2019.

Je vous propose de transformer les postes des agents promouvables au grade supérieur qui donnent satisfaction dans leur travail :

En ce qui concerne la filière Administrative :

A compter du 18 février 2020,

- Suppression d'1 poste d'Attaché à temps complet
- **Création d'1 poste d'Attaché Principal à temps complet**

A compter du 30 septembre 2020,

- 1 Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet promu au grade **d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe** est placé sur le poste vacant d'un agent titulaire en retraite
- Suppression d'1 poste Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet

En ce qui concerne la filière Technique :

A compter du 18 février 2020,

- 1 Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet promu au grade **d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe** est placé sur le poste vacant d'un agent titulaire en retraite
- Suppression d'1 poste Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet

En ce qui concerne la filière Sociale :

A compter du 18 février 2020,

- Suppression de 2 postes d'Agent Spécialisé Principal de 2^{ème} classe des Ecoles Maternelles à temps complet
- 1 poste étant vacant suite au départ en retraite d'un agent titulaire, création d'**1 poste d'Agent Spécialisé Principal de 1^{ère} classe des Ecoles Maternelles à temps complet**

En ce qui concerne la filière Culturelle :

A compter du 18 février 2020,

- Suppression d'1 poste de Bibliothécaire à temps complet
- Création d'1 **poste de Bibliothécaire Principal à temps complet**

Suppression de poste

Un agent titulaire des services techniques ayant bénéficié d'un départ en retraite, le poste correspondant à son grade d'emploi peut être supprimé :

- Suppression d'1 poste d'Ingénieur Principal à temps complet

Ce dossier a été examiné en Commission du Personnel du 10 février dernier.

C'est pourquoi, Monsieur Friaud propose d'approuver les modifications à intervenir dans le tableau des effectifs du personnel communal.

Adopté à l'unanimité des élus présents.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennés-Vauzelles, le 27/02/2020

Le Maire

